



Versailles, le 14 septembre 2020

Les IA-IPR LV  
Affaire suivie par :  
Cécile CAZASSUS  
Coordonnatrice

3 boulevard de Lesseps  
78017 Versailles.cedex

Les inspecteurs de langues vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de langues  
vivantes

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissements

Objet : Lettre de rentrée inter-langues 2020-2021

Chères et chers collègues,

### **PREAMBULE COMMUN A TOUTES LES DISCIPLINES**

Dans le contexte de cette rentrée scolaire 2020, les corps d'inspection se mobilisent à vos côtés. Ils vous conseillent sur l'accompagnement des élèves, dans la construction et la consolidation de leur parcours de formation. Ils partagent avec vous les réflexions didactiques et pédagogiques du quotidien, collectivement et individuellement.

En complément des animations pédagogiques organisées, les corps d'inspection vous proposent des ressources disciplinaires et transversales régulièrement enrichies, disponibles sur les sites disciplinaires et sur Ariane en ligne ([https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2\\_5688626/fr/continue-pedagogique-dans-le-second-degre](https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2_5688626/fr/continue-pedagogique-dans-le-second-degre)), un vade-mecum évolutif / dynamique de l'accompagnement des équipes du second degré, ainsi qu'un accompagnement de proximité des établissements et des équipes pour les collèges et les lycées qui, en raison de l'évolution de la situation sanitaire, mettraient en place un enseignement à distance.

En cette rentrée, nous souhaitons mettre en avant trois priorités :

#### **Diagnostiquer les besoins des élèves et personnaliser leur accompagnement**

Dès la rentrée et au fil des apprentissages, il est indispensable d'identifier les besoins de nos élèves, de les aider à évaluer et à verbaliser leurs acquis afin de repérer avec eux des axes de consolidation et de progrès.

Il s'agit de vous accompagner dans la prise en compte de l'hétérogénéité des acquis et des profils des élèves, d'échanger et de partager des pistes permettant de personnaliser les parcours de formation dans le cadre des programmes. Il s'agit de développer avec vous un travail collaboratif afin de consolider et renforcer les actes d'enseignement du quotidien, en mettant notamment l'accent sur l'observation des élèves et du groupe, et sur toutes les formes d'évaluation, comme levier des apprentissages.

#### **Encourager et valoriser l'engagement des élèves**

Partager les valeurs de la République et éduquer les élèves au respect d'autrui constitue un objectif prioritaire pour tous les acteurs de la communauté éducative. Chacun de ses membres concourt

pleinement au quotidien dans son activité, dans et hors la classe, à la lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

L'éducation au développement durable est un enjeu majeur pour notre École. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre d'une démocratie scolaire, qui permet aux élèves de connaître et comprendre pour agir et s'engager au sein de leur établissement et bien au-delà.

L'académie propose cette année des master classes mensuelles destinées aux élèves et aux équipes; la première d'entre elles aura lieu le 23 septembre sur le thème de l'éducation au développement durable.

**Penser ensemble des approches pédagogiques en présentiel, à distance ou de façon hybride, dans une logique de complémentarité.**

Dès la rentrée et au cœur de la classe, le renforcement des compétences numériques chez les élèves est essentiel pour favoriser leur autonomie d'apprentissage.

Dans cette perspective et dans le prolongement de la dernière année scolaire, des webinaires académiques dédiés à la mise en œuvre d'un enseignement hybride ainsi que des ateliers de conception de ressources sont proposés, avec une double déclinaison académique et territoriale.

La classe de terminale évolue dans le cadre du nouveau lycée général et technologique. L'année 2021 verra la mise en œuvre du grand oral constituant un jalon important du parcours de formation des élèves. Les compétences orales doivent donc, plus que jamais, faire partie intégrante des projets et pratiques pédagogiques de chaque discipline et constituer un axe fort du travail interdisciplinaire. Nous vous informons d'ores et déjà que la master classe du 14 octobre 2020 leur sera consacrée.

Cette responsabilité partagée concerne également l'accompagnement de l'élève dans la construction de son parcours et de son projet d'orientation ; chaque enseignant y concourt au cœur de sa discipline. Les master classes du 18 novembre et du 13 janvier porteront sur la thématique de l'orientation et de Parcoursup.

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, nous tenons avant toute chose à vous remercier pour le travail accompli et l'engagement dont vous avez fait preuve dans le contexte si particulier de l'année passée. Nous sommes heureux d'accueillir tous les professeurs de langue qui rejoignent notre académie et félicitons les lauréats des concours. Nous saluons également l'arrivée au sein de notre groupe de Mélanie Brehier en allemand, d'Elodie Deglos et Pascale Camps-Vaquer en anglais ainsi que de Virginie Jean et Anne Chauvigné en espagnol.

Nous souhaitons dans cette lettre partager avec vous des informations essentielles en cette rentrée sur les dossiers prioritaires de l'inter-langues, nationaux et académiques.

En préambule à ce courrier, il nous semble nécessaire de rappeler le plan de continuité pédagogique ministériel élaboré au regard de la situation sanitaire et de ses évolutions possibles. Il énonce une liste de priorités pédagogiques et propose des outils de positionnement. Vous retrouverez l'ensemble de ces informations et ressources [sur la page Eduscol dédiée.](#)

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur les [recommandations](#) récemment publiées par l'Inspection générale de langues vivantes pour le collège et le lycée. Vous y trouverez des conseils et des pistes de réflexion susceptibles de favoriser la relation pédagogique, de mesurer les besoins de chacun en vue de la consolidation des apprentissages et d'engager tous les élèves dans des projets motivants.

## Le nouveau lycée

Cette année, la réforme mise en œuvre au lycée se poursuit. Des évolutions notables relatives à l'évaluation des élèves au cycle terminal sont à signaler. Elles figurent au [BO Spécial n° 6 du 31 juillet 2020](#).

Ainsi, à compter de septembre 2020 :

- Les langues vivantes A et B restent concernées par trois **évaluations communes** (deux en classe de première, une en classe de terminale). Cependant, les durées et les modalités sont sensiblement modifiées par rapport aux anciennes « E3C » ; ces évaluations se déroulent, dans la mesure du possible, dans le cadre des emplois du temps des élèves.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019474A.htm>

- L'organisation du calendrier de passation relève de chaque établissement scolaire.
- Comme ce fut le cas l'année dernière lors des « E3C1 », les professeurs choisissent les sujets d'EC parmi ceux que la banque nationale numérique met à leur disposition, sans y apporter ni modification ni ajout.

Vous trouverez en **annexe 1 un tableau synthétique** détaillant l'ensemble des évolutions en langues vivantes.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur la possibilité offerte aux élèves de permuter le choix des langues étudiées (LVA, LVB, LVC). Cette opération ne peut intervenir qu'en fin de seconde ou en tout début de classe de première. La réforme du baccalauréat impose une concordance stricte entre les matières suivies par les élèves et celles qui seront évaluées pour le baccalauréat.

Comme l'indique la [circulaire de rentrée](#), en référence au [Plan langues](#), chaque bachelier général, technologique et professionnel de la session 2021 disposera d'une attestation de son niveau en langues vivantes A et B.

## Le collègue

Nous vous invitons à prendre connaissance des ajustements opérés sur les programmes du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4) tels qu'ils sont parus au B.O. n° 31 du 30 juillet 2020 (<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>).

Deux grands principes ont présidé à ces modifications :

- une réaffirmation de l'importance de l'ancrage culturel de l'enseignement de la langue,
- la contribution des langues vivantes à l'éducation au développement durable et à l'engagement citoyen.

Vous trouverez en **annexe 2 un tableau synthétique** détaillant l'ensemble des ajustements apportés aux programmes des cycles 3 et 4.

Par ailleurs, comme indiqué dans la [circulaire de rentrée](#), le [Plan langues](#) vise à consolider les enseignements de langue et en langue. Il prévoit :

- le développement des dispositifs bilangues en 6e (ils peuvent désormais être ouverts sans que la continuité avec l'enseignement des langues proposé dans l'école primaire d'origine soit exigée) ;
- la poursuite du développement des enseignements en disciplines non linguistiques, au collège et au lycée, ainsi que des sections européennes au lycée ;
- la passation en juin 2021 d'un test de positionnement en anglais, en ligne, pour tous les élèves de 3e.

## Formations académiques

Dans la perspective du développement professionnel des enseignants, des stages à inscription individuelle sont accessibles dans vos différentes langues ; vous pouvez vous inscrire au Plan Académique de Formation ([PAF](#)) jusqu'au 21 septembre 2020. D'autres formations seront ouvertes en cours d'année par le biais d'un courriel adressé aux établissements (dispositif GAIA respo).

Nous attirons votre attention sur l'existence de dispositifs visant à répondre à des problématiques inter-langues. Ces formations, à initiative locale (FIL), répondent à la demande d'un ou plusieurs établissements et des équipes. Elles font l'objet d'une négociation avec les formateurs concernés.

Des informations relatives au PAF inter-langues sont disponibles sur le [portail langues](#). Ce portail, qui rend compte de l'actualité des LVE dans l'académie, met également à disposition des ressources, comme celles élaborées dans le cadre de la continuité pédagogique.

## Mobilité

### Ouverture européenne et internationale des établissements du 2nd degré

La mobilité des élèves contribue à promouvoir l'ouverture à l'altérité, la citoyenneté, l'autonomie, l'accès à la connaissance d'autres cultures – toutes choses qui sont au cœur de l'enseignement de notre discipline. Grâce à votre engagement, les coopérations entre établissements de l'académie et partenaires étrangers sont nombreuses.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, nous vous encourageons à maintenir le contact avec les classes partenaires, notamment grâce à des projets communs conduits à distance, avec la plateforme eTwinning par exemple.

Pour toutes les informations relatives à la mobilité internationale des élèves et des personnels ou aux assistants de langues, nous vous invitons à consulter [la rubrique "Europe et international" du site académique](#) ou à contacter la Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC).

Nous ne saurions conclure sans remercier très chaleureusement les chargés de mission, les tuteurs, les formateurs, les webmasters et tous les professeurs qui, au cours de l'année 2019-2020, ont mis leurs compétences au service de l'enseignement des LVE pour la réussite des élèves, la professionnalisation des professeurs stagiaires et l'accompagnement de leurs collègues. Nous savons, cette année encore, pouvoir compter sur l'engagement et la mobilisation de tous.

### **Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire !**

Allemand : Bertrand Klaeger, Mélanie Brehier

Allemand-lettres : Rémy Cortell

Anglais : Pascale Camps-Vaquer, Elodie Deglos, Edith Devilla, Corinne Escales, Stéphane

Kraitsowits, Charlotte Orabona, Cécile Pacchiana-Rossi, Françoise Parillaud, Violette Toubeau

Anglais-lettres : Patricia Lasausa, Marc Lewin

Arabe : Frédérique Guglielmi-Foda

Chinois : Brigitte Guilbaud

Espagnol : Beatriz Beloqui, Cécile Cazassus, Anne Chauvigné, Virginie Jean

Espagnol-lettres : Aurore Cortes-Cheyron

Italien : Frédéric Cherki

Portugais : Isabelle Leite

Russe : Christina Aguibetov

### **Le groupe des Inspecteurs de langues vivantes**

ANNEXE 1

Tableau synthétique des évaluations en langue vivante au cycle terminal

	<b>Eléments de cadrage</b> <b>(Les nouveautés apparaissent en gras).</b>	<b>Durée</b>
<p>Classe de première Evaluation 1 Niveaux visés : LVA : B1 LVB : A2-B1</p>	<p><b>Une seule activité langagière est évaluée, la <u>compréhension de l'oral</u>.</b> Le titre du document et éventuellement les noms propres sont fournis aux candidats. À l'issue de la troisième écoute, les candidats disposent de 20 minutes pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée. La note globale est sur 20. <b>L'épreuve ne comporte qu'une partie</b></p>	<p><b>20 min pour la rédaction du compte rendu, temps d'écoute non compris.</b></p>
<p>Classe de première Evaluation 2 Niveaux visés : LVA : B1-B2 LVB : A2-B1</p>	<p><u>Compréhension de l'écrit - Expression écrite</u> <b>On parle d'un ou de deux « documents » et non plus de « textes ».</b> Les candidats en rendent compte en français ou en langue cible, selon la consigne indiquée, de manière libre ou guidée. La longueur des documents (nombre de signes) est variable selon les langues. Le sujet d'expression écrite, à traiter en langue cible, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du (ou des) document(s) support(s) de l'évaluation de la compréhension de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.</p>	<p>1h30</p>
<p>Classe de terminale Evaluation 3  Niveaux visés : LVA : B2 LVB : B1</p>	<p><u>Epreuve en 2 temps :</u> <u>Premier temps</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit et expression écrite</li> </ul> <p>CO : Les candidats rendent compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée. CE : Les candidats rendent compte en français ou en langue cible de la compréhension d'un ou de deux documents, selon la consigne indiquée, de manière libre ou guidée. La longueur des documents (nombre de signes) est variable selon les langues. Une question peut être posée portant sur l'ensemble du dossier composé des documents supports de la CO et de la CE. EE : Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.</p>	<p><b>1h30 (et non plus 2h) pour le premier temps, <u>temps d'écoute non compris</u></b></p>

	<p><u>Second temps</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expression orale</li> </ul> <p>Le candidat a le choix entre trois axes culturels du programme proposés par l'examineur. En tenant compte du choix du candidat, l'examineur propose des pistes de discussion: deux documents iconographiques, ou deux citations, ou un document iconographique et une citation. Le candidat explique en langue cible pendant cinq minutes maximum quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi. L'entretien est élargi à des questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi.</p> <p><b>ETLV :</b> L'évaluation de l'enseignement technologique de langue vivante se substitue au second temps (expression orale) de l'évaluation 3 de la LVA du candidat. Le jury est composé de deux enseignants, l'un pour l'enseignement technologique choisi, l'autre pour la langue vivante. L'évaluation commence par une prise de parole en continu par le candidat qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury. Les ressources utilisées pour la prise de parole en continu sont produites par le candidat. L'évaluation s'appuie sur les différents contextes des enseignements technologiques ou scientifiques du cycle terminal de la voie technologique.</p>	<p>10 min pour le second temps <b>après un temps de préparation de 10 min</b></p> <p>ETLV : 10 minutes (sans temps de préparation)</p>
Grilles d'évaluation	<p><b>Pour l'expression écrite, il convient de ne plus tenir compte des lignes N°1 du tableau de conversion pour la LVA et la LVB. Elles correspondaient à l'expression écrite de l'E3C1.</b></p>	

<p><b><u>LLCER spécialité suivie uniquement en 1ère</u></b>  <b>Niveau visé : B2</b></p>	<p><b><u>Expression orale uniquement</u> : l'épreuve ne comporte plus de Compréhension de l'écrit ni d'Expression écrite</b>  L'évaluation orale s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat : il doit en justifier les choix, en exprimer la logique interne et interagir ensuite avec l'examineur dans la langue cible. Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme de première. Le candidat commente ces documents.  Le dossier est composé de trois à cinq documents textuels et/ou iconographiques (étudiés ou non en classe) dont le fil conducteur se rattache à l'une des deux thématiques du programme de première.  <b>Notation : sur 20</b></p>	<p><b>20 mn</b> (et non plus 2h)   <b>PPC : 10 min max</b>  <b>PPI : 10 min</b>  <b>Pas de temps de préparation</b></p>
<p><b><u>LLCER Classe de terminale</u></b>   <b>Niveau visé : B2/C1 C1 pour l'AMC</b></p>	<p><b><u>Evaluation écrite</u></b>   <b><u>Synthèse d'un dossier</u></b> documentaire en langue cible guidée par deux ou trois questions ou consignes. Le dossier documentaire est composé de trois ou quatre documents, adossés à l'une des thématiques au programme de l'enseignement de spécialité de terminale. Il est composé de documents de natures diverses tels que :  - un texte littéraire obligatoirement (sauf pour la spécialité LLCER anglais -monde contemporain) ;  - un texte de presse (obligatoirement pour la spécialité LLCER anglais - monde contemporain) ;  - un document iconographique (image, graphique, tableau, etc.), un extrait d'essai, etc.  La synthèse peut être complétée par <b>un écrit complémentaire de type argumentatif.</b>   <b><u>Traduction ou transposition en français</u></b>  Selon les langues, il s'agit :  - d'une traduction en français d'un passage d'un des textes du dossier,   OU  - d'une transposition en français, rendant compte des idées principales d'un des textes présents dans le dossier.   <b><u>Notation sur 20 : synthèse sur 16 pts + traduction/transposition sur 4 pts</u></b></p>	<p><b>3h30</b> (et non plus 4h)</p>

	<p><b><u>Evaluation orale :</u></b>  Expression orale qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat, composé de 4 à 6 documents (textuels ou iconographiques) étudiés ou non en classe, en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal.  <i>Documents spécifiques LLCER et LLCER AMC : cf BO N° 6 31 Juillet 2020.</i>  <b><u>Notation : sur 20 (2x10)</u></b></p>	<p><b>20 min</b>  <b>PPC : 10 min</b>  <b>PPI : 10 min</b>  <b>sans temps de préparation</b></p>
--	---	--

En complément de ce tableau, nous vous invitons à prendre connaissance, à partir des liens ci-dessous, du détail de chacune des évaluations du cycle terminal.

- Modalités d'organisation du contrôle continu à compter de cette année :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019442N.htm>
- Évaluations communes de langues vivantes A et B à compter de cette année :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Spécial 7/MENE2019474A.htm>
- Évaluations communes des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de cette année :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019489N.htm>
- Choix et évaluation des langues vivantes étrangères et régionales et des disciplines non linguistiques à compter de cette année :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019479N.htm>
- LLCER - Nature et durée des épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique à compter de cette année - modification :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2018456A.htm>
- Épreuve de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de terminale de la voie générale à compter de cette année de l'examen du baccalauréat : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019311N.htm>
- Évaluation spécifique de contrôle continu organisée pour les candidats aux baccalauréats général et technologique scolarisés dans les sections européennes ou de langues orientales et pour les candidats présentant une discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante à compter de cette année :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019306N.htm>

ANNEXE 2 :

**Tableau synthétique détaillant l'ensemble des ajustements apportés aux programmes des cycles 3 et 4**

**Modifications du Programme du cycle 3 en LV - BO n° 31 du 30 juillet 2020**

Parties du programme concernées	Rentrée 2016	Rentrée 2020 (Les nouveautés apparaissent en gras).
Contribution des enseignements au socle commun	L'enseignement des langues étrangères ou régionales développe les cinq grandes activités langagières (écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer) qui permettent de comprendre et communiquer à l'écrit et à l'oral dans une autre langue.	<b>L'enseignement des langues vivantes fait également découvrir à l'élève d'autres cultures, d'autres manières de comprendre le monde et d'en appréhender les problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales.</b>
Activités culturelles et linguistiques, lexique	Axe 1 : La personne et la vie quotidienne : Le corps humain, les vêtements, les modes de vie, le portrait physique et moral, l'environnement urbain.	<b>Les espaces verts, l'habitat et l'écohabitat (notamment les maisons passives, les toits végétalisés, etc.).</b>  Une nouvelle thématique : <b>Le développement durable : la lutte contre la pollution, le tri des déchets et le recyclage, les moyens de transport (vélo, transports en commun, co-voiturage, etc.), les économies d'énergie, les énergies vertes, les effets du changement climatique, la place du numérique dans la communication quotidienne, etc.</b>
	Axe 2 : des repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée : leur situation géographique, les caractéristiques physiques, repères culturels, quelques figures historiques et contemporaines, quelques grandes pages d'histoire spécifiques de l'aire étudiée.	Une précision concernant les caractéristiques physiques : <b>Notamment les spécificités liées à la biodiversité des pays concernés.</b>

	Axe 3 : l'imaginaire : littérature de jeunesse, contes, mythes et légendes du pays ou de la région, héros/héroïnes et personnages de fiction, de BD, de séries et de cinéma.	Une précision concernant la littérature de jeunesse : <b>Notamment les albums ayant trait aux questions de la nature, d'environnement et d'usage du numérique.</b>
--	--	---

### Modifications du Programme du cycle 4 en LV - BO n° 31 du 30 juillet 2020

	Rentrée 2016	Rentrée 2020 (Les nouveautés apparaissent en gras).
Contribution des enseignements au socle commun	L'enseignement des langues étrangères ou régionales permet d'étendre et de diversifier ses capacités de compréhension et d'expression écrites et orales dans plusieurs langues ; de passer d'un mode de communication à un autre ; de recourir à divers moyens langagiers pour interagir et apprendre ; de réfléchir sur les fonctionnements des langues, leurs variations internes, leurs proximités et distances.	<b>L'enseignement des langues vivantes fait découvrir à l'élève d'autres manières de comprendre le monde et d'en appréhender ses problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales.</b>
Connaissances culturelles et linguistiques	Quatre thématiques culturelles : - Langages - École et société - Voyages et migrations - Rencontres avec d'autres cultures	<b>Les sujets en lien avec les thèmes culturels sont mentionnés à titre d'exemple. En classe, ils sont abordés uniquement dans le contexte linguistique et culturel des pays dont la langue est étudiée.</b>

<p>Lexique et pistes de réflexion en lien avec les thématiques culturelles</p>	<p>Thématique École et société</p>	<p>Deux ajouts :</p> <p><b>Place de la question de l'environnement dans le quotidien des élèves des pays concernés (l'eau, les espaces verts et l'urbanisme, le traitement des déchets et le recyclage, les économies d'énergie, les différentes formes de pollution, la consommation responsable). Mise en place de projets eTwinning d'échange avec une classe partenaire sur la question.</b></p> <p><b>Numérique et environnement.</b></p> <p>Deux précisions :</p> <p>Activités scolaires et extrascolaires:  <b>Les activités de loisirs écoresponsables. La consommation écoresponsable. Les parcs urbains et nationaux.</b></p> <p>Découverte du monde du travail : fiches métier <b>et, notamment, des métiers ayant trait à l'environnement (par exemple les métiers contribuant à la mise en place du tournant énergétique, au recyclage, au traitement de l'eau...).</b></p>
	<p>Thématique Voyages et migrations</p>	<p>Une précision :</p> <p>Voyages scolaires, touristiques. <b>Le tourisme écoresponsable, l'empreinte carbone.</b></p>

	<p>Thématique Rencontre avec d'autres cultures</p>	<p>Une précision :</p> <p>Repères historiques et géographiques : Patrimoine historique, <b>naturel</b> et architectural.</p> <p>Inclusion et exclusion. <b>Parcs nationaux. Réserves de biosphères. Les spécificités climatiques des pays concernés, leur biodiversité.</b></p> <p>Un ajout :</p> <p><b>Les énergies renouvelables développées dans les pays concernés.</b></p>
--	--	---